



MONCLAR mag

Décembre 2024



Mairie de Monclar



Tél : 05 53 41 80 98
Fax : 05 53 41 83 07
secretariat@monclar47.fr
www.mairie-monclar47.fr

BULLETIN MUNICIPAL réalisé par :

Dominique Bouissière, Martine Catherine, Monique Martinet,
Thomas Decourty, Jean-Pierre Touron et Maryvonne Decourty

Sommaire

| | |
|--|-------------|
| Le mot du Maire | 1 |
| Le Conseil Municipal et les commissions | 2-3 |
| Compte administratif 2023 | 4 |
| Services | 5 |
| Agents municipaux | 6-7 |
| Chantiers jeunes | 8 |
| Achat de matériel | 9 |
| Travaux faits et à faire | 9 |
| Tiers lieu et emploi civique | 10-11 |
| Démarches à portée de clic | 12 |
| Recensement de la population 2025 | 13-14-15 |
| Vie du village | 16 |
| Etat Civil | 16 |
| Nouveaux habitants de la commune | 16 |
| Commémorations du 8 mai et du 11 novembre 2024 | 17 |
| La fête des Bastides | 18 |
| Marchés des producteurs de pays | 19-20 |
| Bibliothèque de Monclar | 21-22-23 |
| Du côté de l'école | 24-25 |
| L'un disparaît, l'autre réapparaît | 26 |
| Quelques informations supplémentaires | 27 |
| Services et permanences -Lot et Tolzac | 27 |
| Amélioration de l'habitat | 28-29-30-31 |
| Mobilité | 32 |
| France Services | 33 |
| Appel d'urgence | 34 |
| Lutte contre le démarchage téléphonique | 35 |
| Du côté des associations | 36 |
| Comité des fêtes | 36-37-38-39 |
| Ensemble au Cœur de Monclar | 40-41 |
| Association du Musée du Patrimoine | 42 |
| Génération Mouvement Monclar 2000 | 43 |
| Tennis Club Castelmoron Monclar | 44 |
| L'Ecurie du Haut Monclar | 45 |
| Remerciements | 45 |
| Vœux de la Municipalité | 46 |

Le Mot Du Maire

Avec cette édition du bulletin, vous pouvez voir une présentation des associations Monclaraises, de leurs évènements, des actions réalisées en 2024.

Il est à noter qu'une nouvelle équipe s'occupe maintenant du Comité des Fêtes, leurs premières réalisations ont été des succès.

Je salue l'ensemble des associations pour leur action au sein de la commune.

Je souhaite également remercier l'ensemble des agents pour le travail accompli durant l'année 2024 mais aussi tous les bénévoles qui participent à la vie communale.

Au niveau de la Municipalité, vous pouvez lire les extraits des conseils municipaux qui reprennent les actions de la mairie au cours de l'année 2024.

Certaines, comme l'aménagement piétonnier de la rue Louis Pons, seront réalisées sur plusieurs années. C'est donc régulièrement que vous aurez des informations sur l'avancée de ces projets.

En 2025, nous continuerons l'étude du lotissement de Glory pour une réalisation possible entre 2026 et 2028.

Je vous avais annoncé dans le bulletin précédent la modification de la collecte des déchets. Cette réforme va être mise en place avec un nouveau mode de collecte. Un encart sur ce sujet est inclus dans ce bulletin.

Cette modification concernant toutes les communes de Lot & Tolzac vous sera expliquée au cours de réunions publiques où vous pourrez vous exprimer.

Je vous invite à participer massivement à celle de Monclar
le Jeudi 23 janvier 2025 à 18 h 30 Salle du Magre.

Dans un contexte plus qu'incertain au niveau national, notamment en termes de budget, la mairie devra assumer son rôle au profit de votre commune.

Enfin au nom de la municipalité, je souhaite à toutes les Monclaraises et à tous les Monclarais, de belles et bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2025, pleine de projets, de joies et de moments de partage.

Le Maire, Dominique BOUSSIÈRE



Le Conseil Municipal et les commissions

Le maire : Dominique Bouissière

1^{er} adjoint
J Jugie

2^{ème} adjoint
G Stuyk

3^{ème} adjoint
C Vidal

4^{ème} adjoint
M Catherine

Le conseil municipal représentant les habitants, règle par ses délibérations les affaires de la commune, vote le budget, approuve le compte administratif. Il peut créer et supprimer des services publics municipaux, décider des travaux, gérer le patrimoine communal, accorder des aides favorisant le développement économique.

Les commissions

Elles sont des émanations du Conseil Municipal. Elles aident celui-ci à traiter les dossiers qui sont de sa responsabilité en les préparant lors de réunions de travail. Elles lui proposent des orientations qui seront votées le cas échéant lors des réunions du Conseil Municipal.

Les commissions proposent, le Conseil Municipal décide.

| Finances | |
|--|---|
| Gestion financière de la commune, supervision du budget afin de contenir les dépenses publiques, d'optimiser la capacité d'investissement de la commune et de maintenir des taux d'imposition modérés. | <u>D Bouissière</u> M Bernard F Cagnati J Jugie C Vidal |

| Travaux – Voierie - Aménagement du bourg | | | |
|---|---|---|--|
| Étude (demande des devis, d'études d'avant-projet), demandes de subventions éventuelles et suivi de tous les travaux à faire (bâtiments communaux, entretien, maintenance, voiries, espaces verts, propreté, aires de jeux, sécurité, cimetière etc...) | <u>J Jugie</u> M Bernard D Biasi D Bouissière F Cagnati | T Decourty P Latour G Stuyk JP Touron C Vidal | |

| Appel d'offres | | Ecole |
|--|--|---|
| Etude des différentes offres de partenaires pour les travaux et achats de la Commune | D Bouissière F Cagnati M Catherine J Jugie C Vidal | Gestion des dossiers liés à l'école communale, avec l'association des parents d'élèves, les enseignantes, le personnel en charge de l'accueil, le DDEN. |

| Aide sociale | | |
|--|------------------------------------|-----------------------------------|
| Gestion des affaires sociales, lutte contre l'exclusion, prévention pour personnes âgées, soutien au logement, aux personnes et familles en difficulté ou en situation de handicap | C Vidal D Bouissière D Biasi | M Catherine J Jugie G Stuyk |

| | | | |
|--|--|---|--|
| Information | | Salle polyvalente - Halle Damira | |
| Diffusion auprès des habitants de l'activité municipale, la vie associative et les informations pratiques liées à la vie quotidienne. | <u>M Martinet</u> D Bouissière M Brulant M Catherine T Decourty JP Touron | Mise à disposition des salles à des associations ou location par des particuliers, remplacement et l'achat de certains matériels. | <u>M Catherine</u> F Cagnati C Vidal |
| Culture /Tourisme – Fête/Accueil | | | |
| Promotion de tous les atouts du village et toutes ses richesses touristiques, historiques et développement des activités culturelles, festives et de loisirs | | <u>JP Touron</u> M Bernard D Bouissière M Brulant | F Cagnati T Decourty M Martinet |

Les délégations

Des conseillers municipaux siègent dans des commissions, conseils, comités, ... de différents organismes.

| | | | |
|---|---|---|--|
| Communauté des communes Lot et Tolzac | | | |
| Etablissement public de coopération regroupant 15 communes associées au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. | | | D Bouissière J Jugie G Stuyk |
| Eau 47 | | SIA Vallée du Tolzac | |
| Gestion de l'eau potable et de l'assainissement | D Biasi C Vidal | Collecte et traitement des eaux usées | G Stuyk D Biasi T Decourty P Latour |
| Territoire d'énergie | | Foyer Mont-Clair | |
| Développement des réseaux de distribution d'énergie, des mobilités durables ou de production d'énergies | D Bouissière F Cagnati G Stuyk C Vidal | Conseil d'administration du foyer occupationnel ou foyer de vie prenant en charge les personnes handicapées adultes | D Bouissière M Catherine T Decourty J Jugie |
| Association des bastides | | Chenil | |
| Défense du patrimoine, mise en valeur du tourisme, de l'économie de chaque commune | F Cagnati C Vidal | Prise en charge des chiens et chats errants ou abandonnés de tout le département | M Catherine C Vidal |

Si vous souhaitez consulter les comptes-rendus de Conseils Municipaux, vous les trouverez sur le site de la mairie : <https://www.mairie-monclar47.fr/conseils-municipaux/>

Compte administratif 2023

Compte Administratif 2023 Régie Transport Scolaire

M. JUGIE donne lecture du compte administratif 2023 dressé par M. le Maire.
Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 8 900.03 €.

Compte Administratif 2023 Commune

M. JUGIE donne lecture du compte administratif 2023 dressé par M. le Maire.
Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 204 862.42 €.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 :

M. le Maire soumet au vote les taux d'imposition des taxes directes locales.

Le conseil municipal évoque à l'unanimité des membres présents décide de maintenir pour l'année 2024 le taux des taxes directes locales inscrit sur l'état de notification des taux d'imposition à savoir :

| | |
|---|---------|
| Taxe Foncière (bâti) | 40.50 % |
| Taxe Foncière (non bâti) | 68.33 % |
| Taxe Habitation | 13.39 % |
| CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) | 19.27 % |

D'où un produit fiscal attendu de 461 207 €.

Budget Primitif 2024 de la Commune :

M. le Maire soumet à l'assemblée l'élaboration du budget 2024 de la commune, établie par la commission des finances.

Le budget se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 1 091 312 €.

Section d'investissement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 257 617 €.

Les programmes proposés à l'inscription budgétaire section investissement pour 2024 sont les suivants :

- ❖ Tiers Lieu : Fin des travaux du deuxième logement,
- ❖ Bâtiments communaux (réfection façade immeuble 35 rue du 11 Novembre 1918),
- ❖ Acquisition Matériel : lot de 90 chaises, remplacement des rideaux à la salle du Magre,
- ❖ Participation Financière « Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat »,
- ❖ Etude agencement et aménagement terrains de Glory.

Budget Primitif 2024 de la Régie Transport Scolaire :

M. le Maire soumet au conseil municipal un projet du budget 2024 de la régie transport scolaire proposé par la commission des finances.

Le budget s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 3 009 €.

Section d'investissement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 5 000 €.

Les comptes administratifs et budgets sont votés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Services

Mairie

-  Place de la Mairie
 05 53 41 80 98
 secretariat@monclar47.fr
 www.mairie-monclar47.fr



Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mercredi
De 9h00 à 12h00

Agence postale communale

-  6 Place de la Mairie
 05 53 71 03 26



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h00

Point touristique

-  6 Place de la mairie
(Locaux de l'agence postale)



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00

Résidence Autonomie Bellevue

-  188 Route de Calès
 05 53 41 80 69



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h00

Foyer du Mont-Clair – EMS

-  33 Rue Louis Pons
 05 53 41 80 85



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tiers-Lieu "Chez nous"

-  Place de la Mairie
 05 53 71 54 77



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h30

Bibliothèque municipale

-  7 Place de la Mairie
 05 53 70 21 27
 bibliomonclar@gmail.com



Télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code



Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "Rechercher autour de moi"



Cliquez sur le ❤ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel



Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com



Agents municipaux

Les services municipaux sont des services de proximité offerts au quotidien, pour répondre aux besoins des citoyens et préparer l'avenir.

Il y a 12 agents communaux à Monclar.

Vous les avez sûrement déjà rencontrés à la mairie, dans les rues, les bâtiments communaux ou les espaces verts du bourg, à l'agence postale, à l'école, ou encore à la cantine.

Leurs conseillers municipaux référents sont J Jugie et C Vidal.



Le Service Administratif :

A la mairie, Laurence et Sylvie sont en charge de nombreuses tâches administratives, font le lien avec les membres du Conseil Municipal, assure leur secrétariat.

Elles accueillent le public avec bienveillance pour répondre à ses sollicitations.

A l'Agence Postale, Sarah vous permet d'effectuer les opérations postales courantes et procéder à des services financiers et prestations associées.

L'agence postale est aussi le Point Touristique où sont mis à disposition les documents qui vous accompagneront dans la découverte du village et du département.

Vous trouverez aussi Sarah à la cantine, à l'école ou dans le transport scolaire des enfants du regroupement scolaire.

Les Services Techniques

Jean-François, Lilian et Yves sont chargés de l'entretien des routes (travaux partiels de réfection), des bâtiments, des espaces verts communaux, du prêt et de la manutention de matériels en vue de l'organisation des fêtes et manifestations communales et associatives.

La municipalité emploie régulièrement des personnes en situation de handicap par le biais de l'association ANDAPEI 47, pour aider les agents municipaux dans leurs travaux d'entretien des espaces verts.

Patrice et Stéphanie sont aussi agents techniques, actuellement en disponibilité.

Le Service technique et scolaire.

Chama et Marie-Paule accueillent les enfants de l'école pour les repas préparés aux cuisines du foyer Mont Clair. Elles effectuent également du ménage à l'école ou dans les diverses salles municipales.

Chantal, agent de St Etienne mis à disposition de Monclar et Chama travaillent auprès des enseignantes et des enfants des écoles maternelles pendant le temps scolaire.

La Garderie Périscolaire

Le personnel du Centre de Loisirs (Association Pierre Mandis de Casseneuil avec laquelle la commune a une convention.) assure l'accueil et l'animation pour les enfants monclarais, pendant le temps périscolaire : le matin avant l'ouverture de l'école, et le soir après l'école.



Foyer Bellevue

La Résidence Logement Foyer Bellevue est une résidence autonomie pour personnes âgées de 36 logements. C'est Lydia qui y officie.



Chantiers jeunes

| CHANTIERS-JEUNES 2024 DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION | | |
|--|--|--|
| Organisation des chantiers jeunes 2024 | | |
| Vacances de Pâques Du 15 au 19 avril 2024 | Vacances d'été Du 15 au 19 juillet 2024 Ou Du 22 au 26 juillet 2024 | Vacances de Toussaint Du 21 au 25 octobre 2024 |
| Périodes d'inscription | | |
| Au plus tard le 04 avril 2024 | Au plus tard le 04 juillet 2024 | Au plus tard le 10 octobre 2023 |

Depuis juillet 2018, la Communauté de communes a mis en place des chantiers jeunes durant les vacances scolaires. Les jeunes prennent part à la réalisation de chantier et partagent des temps de loisirs autour d'activités fédératrices et originales. C'est aussi et surtout l'occasion de découvrir la vie de groupe : jeux collectifs, repas en commun, sorties et découvertes. Les séjours permettent aux jeunes de devenir "acteurs" de leur territoire, ils encouragent l'autonomie et la responsabilité et c'est pour certains une véritable première expérience professionnelle !

Déroulé d'une semaine de chantier :

Matinées : réalisation d'un chantier

Après-midis : participation à des activités sportives et culturelles et découverte du patrimoine

Encadrement : l'accompagnement des chantiers jeunes est assuré par un animateur qualifié.

Le chantier jeunes des vacances de Toussaint cible la commune de Monclar. Les jeunes sont amenés à repeindre les bas des murs de l'intérieur de la salle des fêtes du Magre.



Huit jeunes ont participé à cette session de Toussaint. Ils ont découvert entre autres la gendarmerie d'Agen, appris des chorégraphies... Tous avaient l'air ravis de l'expérience qui s'est achevée par un goûter avec parents, animateurs et officiels.

Achat de matériel



Une balayeuse est entrée dans le hangar de l'équipement de la commune. Elle devrait bientôt rendre service aux employés municipaux pour le nettoyage des rues du village.

Une petite tondeuse est destinée à la tonte des pelouses du tour de ville.

Une laveuse balayeuse a été achetée pour l'entretien de la salle du Magre pour le personnel municipal.

Travaux faits et à faire

Travaux de voirie :

- Remplacement d'une buse d'assainissement pluvial dans la rue Cardonnet
 - Aménagement de la chaussée rue du Château d'Eau, étanchéité du trottoir et goudronnage
 - Reprise d'un caniveau d'eau pluviale rue Louis Pons
 - Reprise de la bordure d'eau pluviale devant le pigeonnier rue des Anciens Fossés
 - Renouvellement de la peinture horizontale (place de parking + différentes lignes)
 - Parking Promenade du Midi, contre l'église, renforcement et goudronnage
 - Goudronnage d'entretien sur le tour de ville par la Communauté des Communes de Lot et Tolzac

Travaux sur les bâtiments communaux :

- Aménagement de la partie haute du tiers-lieu
 - Renouvellement des studios Bellevue (2^{ème} tranche)
 - Réparation de la toiture de l'église, remplacement de tuiles



Tiers lieu et Emploi civique

Une convention de mise à disposition du Tiers Lieu a été établie en direction des associations et des particuliers. Ceux-ci devront remettre à la mairie une copie de la police d'assurance en cours.

L'association « Ensemble au cœur de Monclar » a occupé le Tiers Lieu pour des ateliers organisés par l'ASEPT (Association Santé Education Prévention sur les Territoires).



Des réunions de la Communauté de Communes Lot et Tolzac s'y sont tenues à plusieurs reprises.

Une exposition de peintures et d'objets artistiques

MONCLAR D'AGENAIS
Monsieur le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal
et les Peintres du Dimanche du Villeneuvois
vous invitent à une

**EXPOSITION de PEINTURES
et d'OBJETS ARTISTIQUES**

les 1^{er} et 2 juin 2024
Salle du Tiers-Lieu « Chez Nous »
entrée libre de 10h à 12h et de 14h à 18h

Imprimé par nos soins



Le conseil municipal et le maire y ont salué des départs à la retraite.

Philippe Capdeviole a exercé la profession de kinésithérapeute pendant 40 ans à Monclar. Il a aussi été élu au Conseil municipal sous le 1er mandat de Bernard MONSET, de 1989 à 1995.

Noëlle Leydet a été recrutée par la Commune pour le poste de l'Agence Postale Communale en 2010.



Morgane, emploi civique, vous accueille avec plaisir « Chez Nous » le matin du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00. Le samedi matin elle aide les bénévoles de la bibliothèque.



Démarches à portée de clic

Je vais sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés <https://ants.gouv.fr/>.

Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants France Connect.

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie la mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous (mairie de Sainte Livrade sur Lot).

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie la mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous (mairie de Sainte Livrade sur Lot).

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie.

En cas de perte, je la déclare en ligne.

Dans les deux cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.

Certificat d'immatriculation

Je peux faire une démarche en ligne pour un/une

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de ma demande, je m'identifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.

Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Recensement de la population 2025

Du 16 janvier au 15 février 2025, la Commune de MONCLAR réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune.

Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par les agents recenseurs à votre demande.



Marie-Claude



Chantal

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.
4. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Recensement de la population 2025

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.

Recensement de la population 2025

Où suis-je recensé ?

**Vous êtes recensé dans
votre résidence principale :**
le logement que vous occupez
quotidiennement.



Et si je ne suis pas chez moi ?
Vous pouvez contacter votre mairie
pour savoir si vous êtes concerné
cette année. Si c'est le cas, elle vous
expliquera comment procéder.

**Je suis étudiant.
Suis-je recensé
chez moi ou
chez mes parents ?**



Vous êtes recensé
là où vous vivez pour
vos études et où vous
passez le plus de temps.

**Je suis
étranger.**
Vous êtes recensé
dans votre résidence
en France si vous êtes
sur le territoire depuis
ou pour au moins 1 an.



**Militaire,
je vis dans
une caserne.**



Vous êtes recensé
dans **votre caserne**.

**Je vis dans
une habitation mobile.**



Vous êtes recensé sur place
les deux premiers jours de la collecte,
par un agent recenseur.

**J'habite dans
un logement
communautaire.**



(maison de retraite, internat,
cité universitaire...)
Vous êtes recensé par
un enquêteur de l'Insee.



Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'infos sur

 le-recensement-et-moi.fr

Vie du village

Etat civil 2024

Naissances

| | |
|-----------------------|------------|
| CHÉRON Léna, Maëlys | 26/02/2024 |
| COUPAUD Lyna, Merline | 25/04/2023 |
| BEAUDOIN SMITH Ismaël | 02/04/2024 |
| DOS SANTOS Eyden | 12/04/2024 |
| PAOLIN Maëlan | 30/06/2024 |
| SENSI Mathis | 06/10/2024 |



Mariages



Arnault, Pierre, Marie, Jacques DUHIL
et Marion RUARO 08/06/2024

Morgan, Damien, Jérôme PECQUEUR
et Lola, Julie CZUPRYNA 14/09/2024

Décès

| | |
|---|------------|
| CADIOT Yvon, Elie, Roger | 03/05/2024 |
| GUYOT Charles | 24/07/2024 |
| FERNANDES MORAIS Joao | 18/08/2024 |
| DESBROUSSES Michel, Georges, René, François | 14/08/2024 |
| BAKER Georges, Kenneth | 30/09/2024 |
| VERNET Brigitte, Marie, Monique | 18/10/2024 |
| BEAUDOIN, Muriel, Marie, Huguette | 19/11/2024 |
| MAISONNEUVE Antonia née YBARZ | 15/12/2024 |



Nouveaux habitants de la commune

Vous habitez depuis moins d'un an à Monclar ? Venez découvrir notre mairie ! Nous aurons du plaisir à faire votre connaissance...

La traditionnelle réception des vœux du maire est organisée le **5 janvier 2025**. Nous vous y invitons cordialement. Elle vous permettra de rencontrer élus et habitants de la commune au cours d'un moment convivial.

Vous y apprendrez plus sur l'histoire de la commune, les projets en cours, la vie culturelle et associative.

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre 2024

Les hommages aux Morts pour la France de toutes les guerres se sont déroulés au monument aux morts de Monclar avec les dépôts de gerbes, en présence des Anciens Combattants et porte-drapeaux et des Pompiers.

A l'issue de ces cérémonies, la municipalité a offert café et viennoiseries à toutes les personnes présentes.



Le 11 novembre, M Martin a été décoré à St Pastour.



La fête des Bastides

Le saviez-vous ? Le Lot et Garonne est le département qui abrite le plus de bastides en nouvelle Aquitaine : une quarantaine au total, réparties à travers tout le territoire.

Fondées entre le 13^{ème} et le 15^{ème} siècle, les bastides sont un concentré de l'art de vivre en Lot et Garonne, des joyaux architecturaux qui font l'identité de notre département et jouent un rôle essentiel dans son attractivité touristique.

Pour mettre en lumière la richesse de ce patrimoine et soutenir la fréquentation touristique à l'occasion des vacances de Toussaint, le Conseil Départemental et Tourisme Lot-et-Garonne ont organisé la première édition de Bastide en fêtes les 18, 19 et 20 octobre.

Deux artistes de la Compagnie L'arbre Fée étaient à Monclar pour jouer, conter, danser, et aussi faire danser le public !



La Compagnie associe musique, danse et conte dans une démarche aussi bien festive et interactive, qu'artistique et poétique, à la croisée de plusieurs univers (médiéval, celtique, scandinave), à travers les siècles.

Isabelle, personnage féminin de l'ARBRE-FEE, ancienne habitante de Monclar, nous a transmis toute son émotion de retrouver les Monclarais ! Certains d'entre eux sont restés à tous les petits spectacles, au grand plaisir de la Compagnie L'ARBRE-FEE !

Isabelle remercie les Monclarais pour leur sourire, leur gentillesse et leur bienveillance !



A cette occasion, l'Association du Patrimoine a ouvert les portes du musée pour quelques personnes qui ont assouvi leur curiosité !

Marchés des Producteurs de Pays



Un partenariat entre les producteurs, la Chambre d'agriculture et des collectivités locales pour l'organisation de marchés 100% producteurs.

Les Marchés de Producteurs de Pays ont eu lieu les dimanches 14, 28 juillet et 4 et 11 août au Cap. Monclar a accueilli plus de 250 personnes par soirée. Celui prévu le 21 juillet a été annulé à cause de la pluie.

Une baisse de l'activité (générale sur le département), constatée par les producteurs, est à noter cette année, qui peut s'expliquer par les élections législatives, les Jeux Olympiques, l'Euro 2024 de football...

Ces marchés sont appréciés pour le site du Cap et pour les producteurs qui nous ravissent les papilles :

- **Carl NAÏBO** Producteur de canards gras
- **EARL MISSANDRE CHEVAL** Légumes
- **Ferme de Monterichard** Fraises
- **La bergerie de Beaugas** Fromages
- **Les Vergers de Diodé Fruits** (Glaces et crêpes)
- **Moulin de Repassat** Vin IGP Agenais rouge, rosé, blanc
- **SARL Ici on brasse** Bières et limonades



Sans oublier le stand **Monclar 2000** pour l'eau, le pain, le café et le jus de pomme (**Vergers de Roussel**)

Les soirées ont été animées par cinq groupes musicaux pour notre plus grand plaisir.

| | |
|-----------------|----------------------------|
| 14 juillet 2024 | Histoire d'A |
| 21 juillet 2024 | Loulou D |
| 28 juillet 2024 | Iona |
| 4 août 2024 | Wortex |
| 11 août 2024 | Mick Fontaine |
| 18 août 2024 | Milleetunenuit |

Bibliothèque de Monclar

Horaires d'ouverture : mercredi et samedi de 10h00 à 12h00



La bibliothèque est ouverte à tous, elle est un lieu de mixité, d'inclusion, où différents publics se rencontrent, lecteurs, flâneurs, curieux ... Vous pouvez même venir juste pour nous dire un petit bonjour, cela nous fait toujours plaisir !

L'inscription à la bibliothèque est annuelle et gratuite. Elle donne droit à choisir parmi plus de 3000 ouvrages. Le service de navette de la Médiathèque Départementale nous permet de répondre à vos souhaits de lecture lorsque nous ne les avons pas sur place.

N'hésitez pas à venir butiner dans nos rayons ! Vous pouvez compter sur l'accueil, la disponibilité et le conseil des bénévoles, afin de se rencontrer et de partager le plaisir de lire.



Djedline, Monique, Alain, Roland, Caroline, Morgane et Maryvonne, l'équipe des bénévoles Morgane, emploi civique nouvellement arrivée, vient nous aider le samedi matin.

Pour tout renseignement : Bibliothèque de Monclar, Place de l'église 47380 Monclar

Tél : 05 53 70 21 27 bibliomonclar@gmail.com <http://www.mairie-monclar47.fr/bibliotheque/>

Actions en direction du jeune public

Les Racontines du mercredi matin sont proposées chaque début de mois pour les enfants de 2 à 6 ans de 11h00 à 11h30. Vous pouvez déjà retenir ces dates : 8 janvier, 5 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin et 2 juillet.

Les enfants du Centre de Loisirs sont toujours les bienvenus.

Les Racontécoles proposent des lectures aux deux classes de maternelle de Monclar qui se déplacent jusqu'à la bibliothèque une fois par mois.

Des animations au sein de la bibliothèque

✓ **Des valises-expositions**

| | | |
|------------------------------|---|---|
| Du 23 novembre au 15 janvier | Portraits et autoportraits  | Partez à la découverte des peintres, des selfies, des bookfaces, des puzzles à construire/déconstruire, kit de dessin avec transparents et conseils de dessin pour faire un portrait, malle de déguisements pour imiter le grand portraitiste Rembrandt... Et bien d'autres surprises ! Vous trouverez une sélection de livres d'art sur les portraits. |
|------------------------------|---|---|

| | | |
|--------------------------------|--|---|
| Du 22 février au 2 avril | Chaises  | R Frier raconte sa 1 ^{ère} chaise haute comme le toit du monde, la chaise d'attente, les chaises longues qui occultent les courtes, la chaise de cuisine qui côtoie la farine et les odeurs de graille, des chaises tristes comme celle de l'absent ou des chaises loufoques comme les chaises volantes. Et à son tour, C Staës grave de ses belles gravures réhaussées, les chaises qui dans sa vie ont compté. |
| Du 20 septembre au 19 novembre | Espace Manga  | Le terme manga désigne les bandes dessinées japonaises. Aujourd'hui l'influence des mangas s'étend hors du Japon et influence les auteurs de bandes dessinées, les publicitaires, les cinéastes de films d'animation.... Au travers des panneaux muraux, vous voyagerez au cœur du manga japonais, mais aussi français, coréen (manhwa) et chinois (manhua) |

✓ **Des mallettes**

| | | |
|-----------------------------|--|---|
| Du 23 janvier au 15 janvier | Conte du tapis  | Nous proposerons une animation autour de contes à vos enfants pendant les Racontines et Racont'école. Vous pourrez également venir avec vos enfants découvrir notre sélection de contes classiques et moins classiques. |
| Du 24 janvier au 7 mars | BD de reportage  | La BD de reportage permet d'aborder par l'image des sujets d'actualité se basant sur des faits réels. Elle prend son essor dans les années 1990 avec la publication de Joe Sacco « Palestine ». Depuis, elle ne cesse de s'enrichir. Pour un autre regard sur le monde, et une autre facette de la bande dessinée contemporaine. |
| Du 11 avril au 6 juin | Tapis attrape contes  | Les plus jeunes pourront découvrir au cours de racontines et récont'écoles ce tapis de lecture qui permet d'illustrer des contes lus à voix haute, jouer, prolonger et croiser entre eux 6 contes merveilleux : La Belle au bois dormant, Hänsel et Gretel, Le Petit Chaperon rouge, Doucette (Raiponce), le Chat botté, Cendrillon. Une sélection de livres de contes accompagne le tapis, ainsi que de nombreux éléments de décors et personnages en tissu. |

Acquisitions

La Municipalité nous alloue une subvention annuelle qui nous permet d'acheter des livres pour petits et grands, des fournitures nécessaires à l'équipement des livres en vue de leur prêt et de nous abonner à des revues.

Voici un échantillon de nos dernières acquisitions pour les plus grands. N'hésitez pas à venir les emprunter !



Vacances de Noël

La bibliothèque sera fermée du dimanche 22 décembre au samedi 5 janvier inclus.
Réouverture le 8 janvier !



DU COTE DE L'ECOLE

Pour la rentrée 2024, l'école accueille 3 TPS, 10 PS, 11 MS et 7 GS et 12 CP.

En juin dernier, les deux classes de l'école sont allées visiter la ferme du Chaudron Magique à Brugnac. Cette sortie était subventionnée par l'APE, la mairie et la coopérative scolaire (avec participation des familles). Sur place, les enfants ont pu donner le biberon aux chevreaux et fabriquer du pain.



Les classes ont également participé au projet d'éducation culturelle et artistique financé par la Communauté de Communes Lot et Tolzac à hauteur de 500 euros / classe.

Nous avons mené un projet avec Noémie Saudel de St Etienne de Fougères. Les enfants ont pu façonner divers objets en terre : jardinière, pot pour la fête des mères, sujets sur piques pour le potager, et des jolis oiseaux qui décorent les murs et le grillage de l'école.



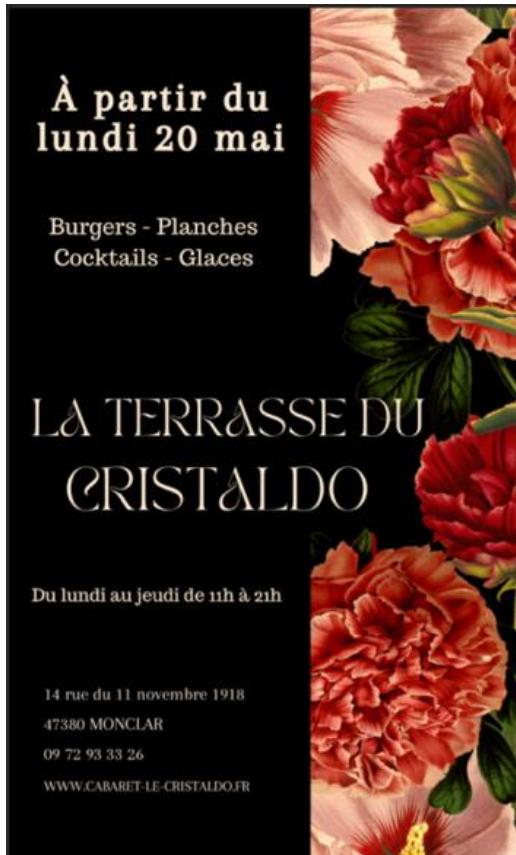
Fin juin 2024, les cinq classes du RPI se sont retrouvées autour de l'école de St Etienne pour une rencontre olympique. Ce sont les CM2 qui avaient préparé les divers ateliers de cette rencontre. Sur place, les enfants ont pu découvrir divers sports olympiques : athlétisme, tennis, basket, ...



L'un disparaît, l'autre réapparaît

Cabaret Le Cristaldo

Ouverture Début Avril 2024-Fermeture Fin Août 2024



Nous avons eu le plaisir d'accueillir le cabaret « Le Cristaldo » qui a ouvert ses portes début avril 2024, dans l'ancien théâtre occupé par la troupe des Baladins, place du 8 mai.

Cet établissement nous a proposé des déjeuners avec des thèmes divers et variés et des dîners spectacles.

La plupart des Monclarais étaient ravis de retrouver un peu d'animation spectacle au cœur du village.

Malheureusement, le cabaret a fermé ses portes définitivement fin août 2024.

Salon de coiffure Tat'relook

Tatiana vous accueille de nouveau depuis le mardi 29 octobre à la même adresse.

Ouverture de votre salon de coiffure

TAT'RELOOK

Mardi 29 Octobre dès 9 heures

Vous pouvez prendre

Rendez-vous

Au 06.83.24.25.49

Quelques informations supplémentaires

Services et permanences - Lot et Tolzac

SERVICES ET PERMANENCES

Communauté de communes Lot et Tolzac



LOT & TOLZAC
Communauté de Communes

ILS SE
DÉPLACENT POUR
VOUS CONSEILLER
ET VOUS
ACCOMPAGNER



Communauté de
communes Lot et Tolzac

📍 12 avenue de Comarque
à Castelmoron-sur-Lot

► **Accompagnement et conseils pour les jeunes 16-25 ans**

Les jeudis après-midi

13h45-17h30

05.53.88.02.79

📍 (Communauté de communes)



► **Des questions légales et juridiques liées à l'habitat**

1er lundi de chaque mois

13h30-16h30

sur rendez-vous

05.53.67.93.65

📍 (Communauté de communes)



► **Travaux d'amélioration de l'habitat**

Le jeudi matin 9h30-12h30

sur rendez-vous

05.53.79.00.41

- 1er jeudi - Castelmoron/lot (CCLT)
- 2ème jeudi - Castelmoron/Lot (CCLT)
- 3ème jeudi - Tombeboeuf (Mairie)
- 4ème jeudi - Monclar (Mairie)

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

France
Rénov'
Le service public pour mieux
rénover mon habitat
47 Lot-et-Garonne
c.a.u.e

Amélioration de l'habitat

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
TERRES-OCÉAN - Lot-et-Garonne

vous accompagne à la
RENOVATION ENERGETIQUE
de votre logement

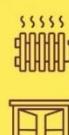


Agreement officiel délivré par l'Etat
REPUBLIQUE FRANCAISE

Nous sommes agréés
Mon Accompagnateur Rénov

(Interlocuteur de confiance)

Pour quels types de travaux ?



Installation d'un système de chauffage plus écologique et/ou de production d'eau chaude



Remplacement des menuiseries



Isolation des combles et/ou des murs



Changement du système de ventilation



Utilisation d'énergie renouvelable

Pour qui ?

ACCESSIBLE A TOUS LES PROPRIETAIRES...

qu'ils occupent leur logement ou le mettent en location

Sous quelles conditions ?

Montant des subventions conditionné aux revenus du ménage

Saut de 2 classes énergétiques minimum

Réalisation de minimum 2 gestes d'isolation sur 25 % des surfaces

Interdiction d'installer un système de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire à énergie fossile

Interdiction de conserver un chauffage majoritairement fioul

Les différentes étapes de l'accompagnement



1 Définition du projet & vérification de l'éligibilité



2 Visite du logement
Réalisation d'un audit énergétique



4 Accord des subventions & lancement des travaux



3 Accompagnement administratif & dépôt des demandes de subventions



5 Visite de conformité, déblocage des subventions & remise du rapport d'accompagnement

Si votre commune fait partie de la Communauté de Communes de Lot et Tolzac :

Contactez le service HABITAT

05 53 79 00 41

LOT & TOLZAC
Communauté de Communes



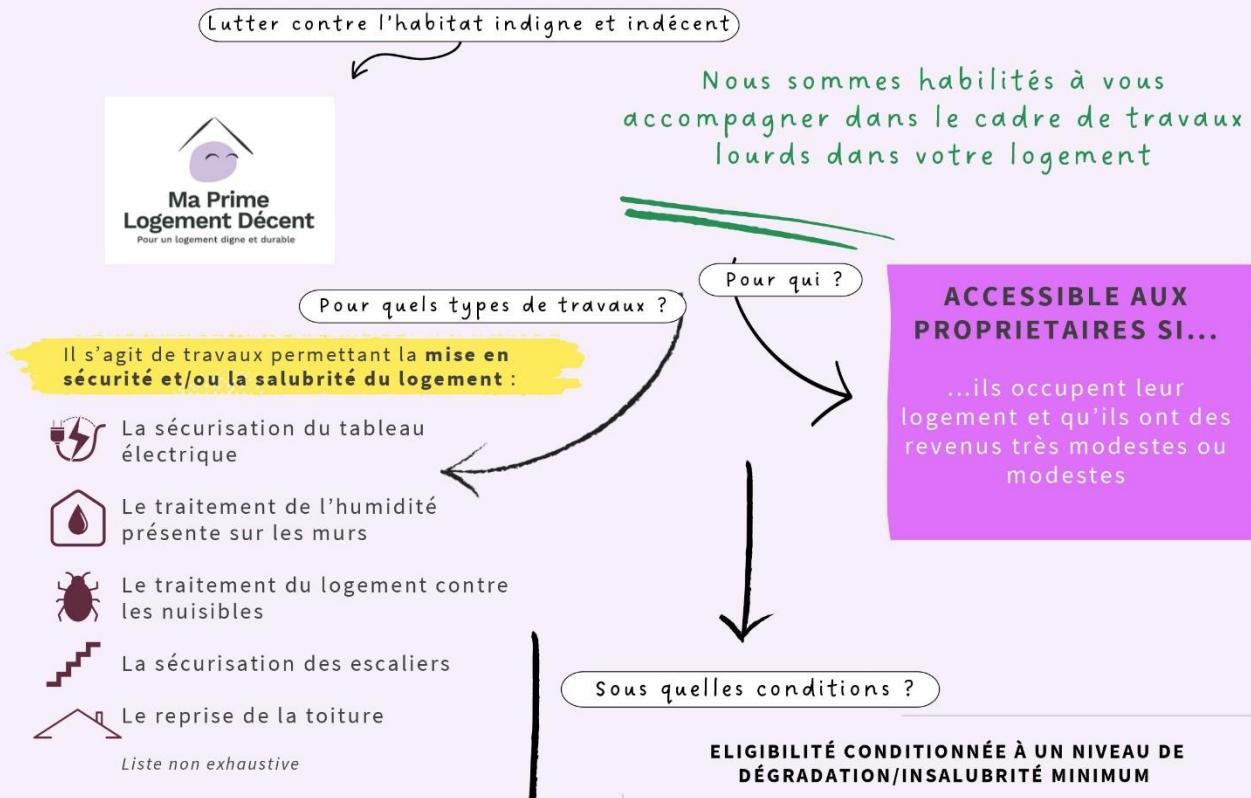
Nous sommes disponibles pour discuter ensemble de votre projet

Si vous êtes sur une autre commune, vous pouvez contacter directement SOLIHA :

14 rue de Cessac, 47 000 AGEN

05.35.00.16.47

contact.lotetgaronne@soliha.fr



Les différentes étapes de l'accompagnement

- 1 Définition du projet & vérification de l'éligibilité
- 2 Visite du logement
Réalisation d'une grille de dégradation/insalubrité
- 3 Accompagnement administratif & dépôt des demandes de subventions
- 4 Accord des subventions & lancement des travaux
- 5 Visite de conformité, déblocage des subventions & remise du rapport d'accompagnement

Si votre commune fait partie de la Communauté de Communes de Lot et Tolzac :

Contactez le service HABITAT

05 53 79 00 41



Nous sommes disponibles pour discuter ensemble de votre projet

Si vous êtes sur une autre commune, vous pouvez contacter directement SOLIHA :

14 rue de Cessac, 47 000 AGEN

05.35.00.16.47

contact.lotetgaronne@soliha.fr

Lutter contre le logement indigne et indécent

Les aides à la pierre de

Pour qui ?



Sous quelles conditions ?

Le montant de la subvention dépend du type de travaux réalisés.

Attester de l'étiquette D à minima après travaux

Accompagnement obligatoire par un opérateur habilité par l'ANAH pour les **travaux lourds** et pour tous les projets comprenant un **vœl rénovation énergétique**

ACCESSIBLE AUX PROPRIÉTAIRES BAILLEURS SI...

...ils conventionnent avec les services de l'Etat...

...pour une DUREE D'AU MOINS 6 ANS

Ce conventionnement donne lieu à une réduction d'impôt (Loc'Avantages ou DeNormandie)

Pour quels types de travaux ?



Des travaux de **RENOVATION ENERGETIQUE**



Des travaux de **TRANSFORMATION D'USAGE** (vous souhaitez transformer un local commercial en logement par exemple)



Des **TRAVAUX LOURDS** pour permettre la mise en sécurité et la salubrité de votre bien



Des **TRAVAUX D'ADAPTATION** pour permettre à une personne à mobilité réduite de rester dans son logement

Les différentes étapes de l'accompagnement



Définition du projet & vérification de l'éligibilité



Visite du logement
Evaluation de l'état du logement



Accompagnement administratif & dépôt des demandes de subventions



Accord des subventions & lancement des travaux



Visite de conformité, déblocage des subventions & remise du rapport d'accompagnement

Si votre commune fait partie de la Communauté de Communes de Lot et Tolzac :

Contactez le service HABITAT

05 53 79 00 41

LOT & TOLZAC
Communauté de Communes



Nous sommes disponibles pour discuter ensemble de votre projet

Si vous êtes sur une autre commune, vous pouvez contacter directement SOLiHA :

14 rue de Cessac, 47 000 AGEN

05.35.00.16.47

contact.lotetgaronne@soliha.fr

vous accompagne dans l'ADAPTATION de votre logement



Besoin de transformer votre baignoire en douche ? De trouver une solution pour monter des escaliers, accéder à votre logement ? Des travaux pour vous aider dans votre quotidien ?

Nous sommes agréés par l'Etat et nous pouvons vous accompagner



MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte

Mode d'emploi de notre intervention

- 1 Définition du projet & vérification de l'éligibilité
- 2 Visite du logement
Réalisation d'un diagnostic logement autonomie
- 3 Accompagnement administratif & dépôt des demandes de subventions
- 4 Accord des subventions & lancement des travaux
- 5 Visite de conformité & déblocage des subventions



Si votre commune fait partie de la Communauté de Communes de Lot et Tolzac :

Contactez le service HABITAT

05 53 79 00 41

LOT & TOLZAC
Communauté de Communes

Pour qui ?

Propriétaires et locataires du parc privé...

... SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES

... qui souhaitent profiter de leur logement de façon autonome et sans aides

Une équipe dédiée

Notre TECHNICIEN.NE pour :

- Evaluer l'accessibilité du logement en fonction de la personne accompagnée
- Apprécier les besoins d'aménagement du logement
- Emettre des conseils en vue de l'adaptation et d'acquisition d'aides techniques
- Vous accompagner dans les démarches administratives
- Réaliser le montage du plan de financement et le dépôt des demandes de subventions
- Répondre à vos questions tout au long de la vie du projet



Nous sommes disponibles pour discuter ensemble de votre projet

Si vous êtes sur une autre commune, vous pouvez contacter directement SOLiHA :

14 rue de Cessac, 47 000 AGEN

05.35.00.16.47

contact.lotetgaronne@soliha.fr

Mobilité



La mobilité en Lot et Tolzac

TRANSPORT À LA DEMANDE

L'ADMR de Coulx/Verteuil peut effectuer des déplacements en fonction des besoins.

Contacter la au **05 53 88 05 12**

Toutes les infos actualisées

<https://tinyurl.com/yjfcrz9r>

MOBILITÉ DES JEUNES

16-25 ans

Pour lutter contre l'isolement des jeunes, l'association Génération mobilité aide les jeunes dans leurs besoins de déplacement.

Pour pouvoir en bénéficier se rapprocher de la mission locale.

Deux missions locales selon votre commune:

Mission locale
Moyenne Garonne

05 53 40 06 02
missionlocalemoyenneg
aronne@mlmg.fr

Permanences
les jeudis
après-midi à
Castelmoron-
sur-Lot



Mission locale
Pays Villeneuvois

05 53 64 47 88
accueil@mpv47.org



MOBILITÉ SOLIDAIRE

CAR 47 : Transport solidaire pour les personnes âgées.

05 53 96 97 98

APREVA 47 : Garage solidaire pour les bénéficiaires du RSA, de l'ASS, et les jeunes de moins de 26 ans.

05 53 83 20 08



TRANSPORTS EN COMMUN

Ligne 444 Nouvelle-Aquitaine: Villeneuve-sur-Lot/Marmande

2 arrêts : Castelmoron et Temple-sur-Lot

Consulter les horaires sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine

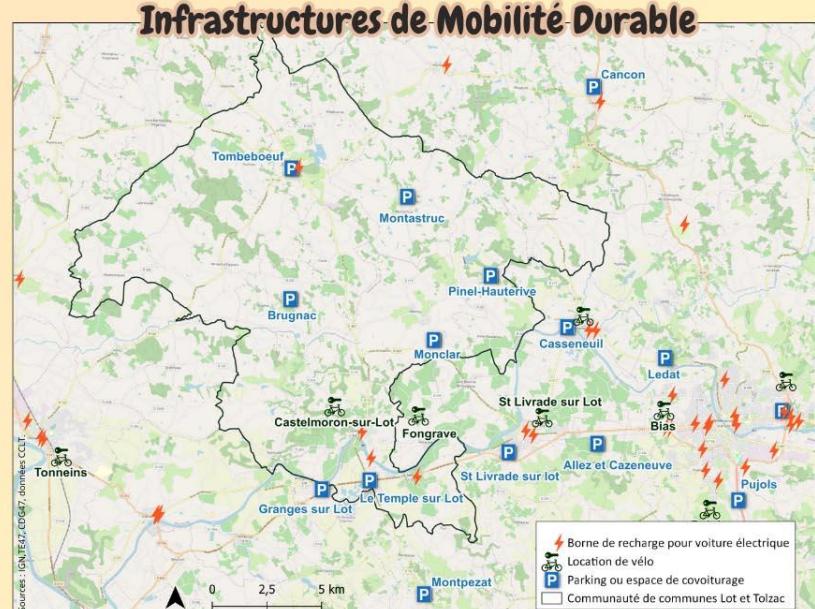
TAXIS



Taxi WIL Jean-Claude
05 53 84 82 75 / 06 80 70 08 83
(Castelmoron-sur-Lot)

Taxi ROCHE
06 37 14 19 76
(Laparade)

ABP Taxis
06 15 61 69 11 /
abptaxis47@gmail.com



Informations au :
Site internet de la Communauté de communes

05 53 79 00 41
economie@cclt.fr



mission locale
du pays villeneuvois





Permanences France Services



Toutes les permanences ont lieu au Bureau de poste, 5 rue du 8 Mai 1945 à Castelmoron-sur-Lot



Permanence de la CARSAT

Questions sur la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail



Possibilité de rendez-vous en visio
contacter France Services : 05 53 76 00 59



Permanence des Finances publiques

Aide à la déclaration de revenus et
taxe foncière



FINANCES PUBLIQUES

Permanences ponctuelles durant la période
des déclarations

Prise de RDV auprès de son espace personnel
d'impôt ou France Services 05 53 79 00 59



Permanence du Campus Numérique 47

Aide à la prise en main de l'outil
informatique



Le jeudi matin toutes les semaines impaires
sur rendez-vous auprès de France Services

05 53 76 00 59



Permanence Centre Médico-Social de Tonneins

Faire connaître les aides
existantes et accompagnement
au montage de dossiers

Centre médico-social
Tonneins



Tous les jeudis après-midi
sur rendez-vous au 05 53 84 17 50

Appel d'urgence



INFORMATION IMPORTANTE



Chère Communauté, nous rappelons sans cesse qu'il ne faut pas répondre aux numéros inconnus, mais s'il y en a un auquel vous devez répondre c'est celui-ci :

0800 112 112

=> Répondez aux appels provenant de ce numéro si vous êtes contactés. Il peut s'agir d'une urgence où votre aide est nécessaire !

X Ne lappelez pas : Ce numéro est destiné à vous appeler uniquement en cas de besoin. Si vous avez besoin d'assistance, veuillez contacter les numéros d'urgence habituels :

- 15 : urgences,
- 17 gendarmerie,
- 18 sapeurs-pompiers

Enregistrez bien ce numéro dans votre répertoire sous l'appellation « Service d'urgences » : vous saurez qu'il faut répondre s'il s'affiche à l'écran de votre téléphone !

Lutte contre le démarchage téléphonique



La Compagnie de gendarmerie de Villeneuve sur Lot communique :

Véritable fléau, le démarchage téléphonique importune de nombreux Français.

Face à l'enfer vécu par tous, les règles ont été renforcées.

Depuis le 1er mars 2023, le démarchage téléphonique est autorisé du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 20h. Les plateformes commerciales ont interdiction de vous déranger le soir, après 20h, les week-ends et les jours fériés.

Désormais les préfixes réservés aux démarcheurs sont au nombre de 12 pour la France métropolitaine.

Pour éviter les coups de fils incessants, découvrez les 12 numéros à **bloquer** pour plus de tranquillité :



**0162,
0163,
0270,**

**0271,
0377,
0378,**

**0424,
0425,
0568,**

**0569,
0948,
0949**

(France métropolitaine)

Si toutefois, une plateforme commerciale vous appelle avec un numéro commençant par 06 ou 07, sachez que c'est illégal depuis le 1er janvier 2023 !



Du côté des associations

Comité des fêtes

La fête du village du mois de juin...



CONCOURS DE DESSINS
POUR CRÉER LE LOGO DU COMITÉ DES FÊTES DE MONCLAR

Soyez créatifs et laissez place à votre imagination ! Vous pouvez bien sûr être accompagné par vos parents, frères et sœurs, cousins...

Tous les dessins seront exposés durant la Fête de Monclar le samedi 1er Juin à 16h30 tous les gagnants recevront un diplôme et seront récompensés avec des entrées pour l'expo de voitures exceptionnelles, des prix sera suivie d'un goûter offert à tous les enfants. Il y aura aussi une tombola de magnifiques, du cracheur de feu et d'une tombola de nombreux lots. Des animations des jeux, lâches, tee-shirts, peluches...

L'équipe du Comité des Fêtes compte sur VOUS !

VIDE-GRENIER
Monclar en Fête !

PLACE DES AMOURS - 9H-18H

Partez à la recherche des meilleures tables fournies

02 JUIN

Réservez au 06.77.94.41.00 avant le 27 mai 2024

FORO MODÈLE - ALPINE RENAULT - COX GARRIOLET - CORVETTE - ED.

LE COMITÉ DES FÊTES PRÉSENTE UNE EXPOSITION DE

VOITURES EXCEPTIONNELLES

Calandres Tonnerreinquesas
Rencort Café Club

RUE DU FORAL & PROMENADE DU MIDI

ENTREE GRATUITE

02/06



Merci à l'ancienne équipe du comité des fêtes d'avoir si bien animé notre village...

Un nouveau souffle pour le comité des fêtes de Monclar

Le village de Monclar peut se réjouir : un nouveau Comité des fêtes a récemment vu le jour apportant avec lui une énergie et une créativité nouvelles. Composé d'habitants engagés et motivés, ce comité se donne pour mission d'animer notre communauté, de renforcer les liens entre les générations et de faire de chaque évènement un moment de partage et de joie.

Parmi les membres, on retrouve plusieurs visages familiers de Monclar, mais également de nouveaux arrivants, ainsi que des personnes d'autres communes mais en lien avec Monclar, désireux de s'investir dans la vie locale avec des projets variés qui sauront plaire à tous, des plus petits aux plus grands.

| | |
|-------------------------|--|
| Présidente : | Mme Dibois |
| Stéphanie, secrétaire : | Mme Kérisac Brenda, |
| Trésorière : | Mme Raynaud Orlanne, |
| Membres actifs : | Mme Huet Sylvie, Mme Bordes Marine, Mme Reynal Aurore, Mme Mardi Maelys, Mr Bordes Estéban. |

Le défilé d'Halloween du 2 novembre : un succès retentissant

A peine le nouveau comité installé, le premier évènement organisé a été un succès éclatant. Ce samedi 2 novembre 2024, Monclar a vibré au rythme du défilé d'halloween avec la Batupagaï.

Sorcières, vampires, zombies et autres créatures fantastiques ont envahi rues du village, pour le plus grand plaisir des habitants.

La parade a attiré un public nombreux, venu applaudir les enfants et adultes déguisés et partager ce moment festif. Le cortège, qui s'est élancé depuis l'école s'est terminé sur le parvis de la mairie.

Le retour des participants a été unanime : l'évènement fut une réussite totale.

Cette édition 2024 restera dans les mémoires, et elle pose les bases d'une tradition nouvelle, que le comité souhaite pérenniser et enrichir pour les années à venir.



Une Chasse aux codes magiques pour retrouver les bonnets des lutins !



Samedi 16 Novembre, une activité ludique et enchanteresse a captivé 13 enfants, invités à participer à une chasse aux codes pour retrouver de précieux bonnets des lutins. Cet évènement, qui s'est déroulé dans une ambiance festive et conviviale, a été un franc succès.

Une Mission pleine de défis.

Les jeunes participants avaient une mission : aider les lutins à retrouver leurs bonnets volés avant l'arrivée du père noël. Pour cela, ils devaient résoudre une série d'énigmes et retrouver différents codes cachés dans différents recoins de Monclar afin de pouvoir ouvrir le coffre qui contenait les bonnets et autres petites surprises.

Retour sur le marché de noël du 8 décembre.



Le Marché de noël du 8 décembre a été un véritable succès !

Avec **20 exposants** proposant des produits variés et de qualité, l'évènement a attiré de nombreux visiteurs venus profiter d'une ambiance festive et conviviale.

La venue du père noël a enchanté les petits, qui ont pu échanger avec lui et immortaliser ce moment magique.

Les Mascottes étaient également au rendez-vous, ajoutant une touche de féerie et de joie pour les familles.

Enfin, le spectacle des **Bettys de Broadway**, avec leurs performances captivantes, a offert un véritable moment de magie et de glamour au public.

Merci à tous les exposants et visiteurs d'avoir fait de cette journée un moment inoubliable. Nous espérons vous retrouver l'année prochaine pour une édition encore plus féerique !

Un grand merci aux food trucks et au manège pour une fête réussie.

Nous remercions également **les food trucks** présents lors du marché de Noël qui ont su régaler petits et grands avec leur délicieux plats et gourmandises.

Un grand merci au manège qui a fait la joie des enfants tout au long de cette journée.

Une année prometteuse pour les évènements à venir

Fort de cette première réussite, le comité des fêtes de Monclar se tourne déjà vers de nouveaux projets, bien décidé à faire vivre le village au rythme des saisons. De la fête de Noël à la fête votive, chaque évènement sera l'occasion de renforcer les liens et de partager des moments chaleureux et conviviaux.

En somme, ce nouveau comité apporte un souffle de dynamisme à Monclar, et l'enthousiasme des habitants promet de belles célébrations à venir. Les membres du comité tiennent d'ailleurs à remercier les associations qui ont contribué au succès de ce défilé d'Halloween (Amicale des Sapeurs-Pompiers, l'APE, le patrimoine, L'écurie du haut Monclar et Monclar 2000).

Le comité des fêtes de Monclar souhaite à vous tous les habitants de Monclar de joyeuses fêtes remplies de bonheur, de convivialité et de moments partagés en famille ou entre amis. Que cette période festive soit chaleureuse et pleine de joie !

A bientôt

Le comité des fêtes



ENSEMBLE AU CŒUR DE MONCLAR

Cette association est créée depuis le 16 janvier 2023. Ses activités : Loisirs, Bien-être, Convivialité et Santé

La Présidente : Solange DELPECH GRANAY

La Trésorière : Anny DESFORGES

La Secrétaire : Monique MARTINET

Adresse : 40, Route de Marmande 47380 MONCLAR Tél 06 16 32 30 85

Courriel : monclarensemble@gmail.com

Tarif adhésion : 15€/an

La deuxième assemblée générale s'est tenue le 7 février 2024 : à ce jour, nous comptons 19 adhérents.

Nos activités réalisées en 2024 :

Atelier « FORM'EQUILIBRE » : *Restons debout avec des exercices pour renforcer son équilibre et apprendre les postures clés,* réalisé du lundi 4 mars au 17 juin 2024 de 14h30 à 16h (12 séances de 1h30) à la salle de judo de Monclar. Pour cet atelier, nous avons enregistré 17 inscriptions.

Le 30 juillet 2024, nous avons reçu Nathalie BEYROLLE de l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires), au domicile de Solange DELPECH GRANAY puis au Tiers-Lieu de Monclar, pour une visite des locaux.

Nous avons programmé les ateliers ASEPT pour l'année 2025.

Atelier PEPS'EUREKA (pour la mémoire) : *Des conseils et des techniques pour préserver vos capacités cérébrales et faire face aux petits trous de mémoire de la vie quotidienne.. Des exercices ludiques pour stimuler l'ensemble des fonctions du cerveau... Une méthode qui fait ses preuves au quotidien*

- (10 séances de 2h) L'atelier a commencé le vendredi 27 septembre 2024 à partir de 14 h, pour des entretiens individuels et des tests avec une psychologue gériatrique.

Ces ateliers se déroulent au Tiers-Lieu de Monclar depuis le vendredi 11 octobre 2024 de 14h à 16h jusqu'au vendredi 25 janvier 2025.

Nous avons enregistré 15 inscriptions pour cet atelier.

Projets d'activités 2025

En fonction des souhaits des adhérents, il a été retenu avec l'**ASEPT**, les **ateliers gratuits** suivants:

Pour la période de Janvier à Juin 2025 :

FORM'BIEN-ETRE : *Des conseils et techniques pour redécouvrir le plaisir de sentir son corps, générer un mieux-être et devenir acteur de son bien-être physique et psychologique.*

- 7 séances de 1h30 (pour groupe de 12 personnes maximum)

- **Du 9 janvier au 20 février 2025 : les jeudis de 14h à 15h30 au Tiers-Lieu de Monclar**

NUMERIQUE INITIATION : *Des conseils pour se familiariser avec les nouvelles technologies et communiquer autrement avec ses proches. Vous êtes curieux des nouvelles technologies mais vous n'osez pas... Lancez-vous à la découverte d'internet et de la tablette en suivant les @ateliers numériques. Restons connectés !*

- 6 séances de 2h (avec 8 personnes maximum car atelier animé avec 8 tablettes)

- **Du 13 mars au 17 avril 2025 : les jeudis de 14h à 16h au Tiers-Lieu de Monclar**

Pour la période de Septembre à Décembre 2025 :

CAP BIEN ETRE : Des conseils pour identifier les causes et mécanismes du stress et des émotions, pour mettre en place des stratégies personnelles au service de la santé.

- 4 séances de 2h45 (pour groupe de 15 personnes maximum)

- Du 18 septembre au 16 octobre 2025 : les jeudis de 14h à 16h45 au Tiers-Lieu de Monclar

MA RETRAITE, MON BUDGET, MOI : Conseils budgétaires et informations pour faire face aux dépenses incontournables : mutuelle, adaptation du logement, assurances... constituent le contenu de ces ateliers.

- 1 séance d'information de 1h30 (pour cet atelier, aucun renseignement personnel ne sera demandé) :

- Le mardi 2 décembre 2025 de 14h à 15h30 au Tiers-Lieu de Monclar.

=> ATELIER PREVENTION ROUTIERE : en collaboration avec la gendarmerie de Monclar depuis 2023, la date retenue pour cet atelier est le lundi 31 janvier 2025 de 14h à 16h au Tiers-Lieu de Monclar.

=> ATELIER PREMIERS SECOURS : Cet atelier vient d'être confirmé par le SDIS, les sapeurs-pompiers, pour le lundi 10 février 2025 de 14h30 à 16h30 au Tiers-Lieu de Monclar.

Nous attendons vos inscriptions à envoyer par courriel à l'association monclareensemble@gmail.com ou contacter Solange au 06 16 32 30 85 pour nous faire part de votre réservation. Cela nous permettra d'organiser au mieux ces ateliers.



N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits de loisirs, de sorties, de visites, d'informations, etc... Nous sommes à votre écoute ! Venez rejoindre notre association !



Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !

ASSOCIATION DU MUSÉE DU PATRIMOINE

Bonjour à tous,

LES MANIFESTATIONS 2024

- Le vide-greniers organisé le 23 juin 2024 a connu comme toujours un vif succès.
Nous remercions les exposants et les bénévoles pour leur participation à cette réussite.
- Repas paëlla au lac du Magre suivi d'une après-midi animée par une fervente partie de pétanque, petite démonstration de danse folklorique avec meunières et meuniers, une très agréable journée ensoleillée.
- La traditionnelle fête du Patrimoine avec l'ouverture du musée et de son annexe et en soirée l'auberge espagnole.

Visite du musée sur rendez-vous : 06.84.54.30.75 ou 05.53.41.80.98.

Le livre sur Monclar est toujours en vente à l'agence postale au prix de 15 €.

PROJETS 2025

Nous espérons refaire un vide-greniers au mois de juin 2025,

Un projet de réalisation d'une fête médiévale, décoration de la Place de la Mairie, d'un petit marché avec vente de légumes anciens, fruits et différentes animations suivi par un repas typique.

La fête du Patrimoine le 3^{ème} dimanche de septembre.

**Le Président Alain PIQUÉ et toute l'équipe de l'association
ainsi que tous les bénévoles
vous souhaitent de Bonnes Fêtes de fin d'année !**



GENERATIONS MOUVEMENT – CLUB MONCLAR 2000

Les Fêtes de fin d'Année s'approchent à grands pas.

Un bilan de nos activités pour 2024 s'impose :

16 Février : Assemblée Générale à la Salle du Magre suivi d'un repas

12 Mars : Journée Belote et Repas

28 Mai : Sortie avec le Club de la Tour du Roy - « Histoire du GERS et Lot et Garonne avec la visite de FOURCES, LARESSINGLE, BARBASTE etc.

31 Mai : A l'occasion de la fête du village organisation d'un LOTO Salle Damira

JUILLET et AOUT Participation aux 6 Marchés de Producteur (remerciements à la Mairie de Monclar pour leur autorisation)

17 Septembre : Sortie à St Cirq Lapopie avec le Club de la Tour du Roy de Ste Livrade

10 Novembre : Repas spectacle à ST SARDOS : Lous Blagayres

7 Décembre LOTO SANS PIOCHE – Salle du Magre

Notons également le départ de certains de nos adhérents vers la CORSE mi-juin grâce au concours de la Région Aquitaine et Générations Mouvement FD 47 (les personnes non imposables ont bénéficié de l'aide ANCV)

ACTIVITES REGULIERES

Le 2ème et 3ème mardi de chaque mois BELOTE interclubs

Le 3ème jeudi de chaque mois PETIT LOTO

Le 2ème de chaque mois TAYSON VO DAO à la salle de Judo de Monclar

Les autres jeudis : Entretien Physique à la Salle

PROJETS

Sorties - Voyages ANCV et activités régulières

*Pour l'organisation de ces activités, il nous faut bien sûr des **BENEVOLES***

*Ce qui aujourd'hui nous manque cruellement **NOUS FAISONS DONC APPEL** à toute personne intéressée*

Nous remercions Mr BOUSSIÈRE, Maire de Monclar ainsi que toute l'équipe administrative et technique de la Mairie de Monclar qui nous apportent leur aide

N'hésitez pas à venir nous voir à l'Ancienne Ecole ou à prendre contact : 0634506779

Mail monclarpinel@gmail.com

BONNES FETES A TOUS !

La Présidente D. MARTIN et son C.A

TENNIS CLUB CASTELMORON MONCLAR



L'année sportive (2023-2024) qui s'est achevée le 31/08/2024 par sa traditionnelle Assemblée Générale, confirme que notre club est un club où la pratique sportive et la convivialité vont de pair.

Avec nos 72 licenciés (36 licenciés à l'école de tennis et 36 licences adultes), notre club occupe la 24ème place au niveau départemental.

Le club pour cette saison avait engagé 3 équipes masculines dans diverses compétitions.

A retenir que dans le championnat Ligue Nouvelle Aquitaine :

- L'équipe 1, après être sortie 1^{ère} des phases de poules, s'est inclinée en 1/8 de finale. Ce qui la classe dans les 16 meilleures équipes sur les 160 engagées au départ.
- L'équipe 2, elle, s'est maintenue dans sa division.
- L'équipe 3 a incorporé dans son effectif 3 jeunes adolescents et elle s'est également maintenue dans sa division.

Nous avons également organisé notre deuxième TOURNOI OPEN en juin 2024. Ce fut une belle réussite avec 90 participants sur 15 jours de compétitions du 01.06.2024 au 16.06.2024. Au total 128 matchs se sont joués soit une augmentation de plus de 17% par rapport à notre 1^{er} tournoi organisé en juin 2023. Il a régné sur cette quinzaine, grâce à tous les membres et bénévoles du club, une excellente organisation et ambiance (juge arbitre, restauration, ...)

Venez nous rejoindre pour des échanges dans la convivialité et la bonne humeur.

**NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS POUR NOTRE 3EME
TOURNOI OPEN QUI AURA LIEU DU 30/05/2025 AU 15/06/2025**

L'Ecurie Automobile du Haut Monclar

Le 08 juin, l'Ecurie Automobile organisait sa balade Carto, une trentaine de véhicules sont venus participer à cette fête conviviale qui se déroule sur une cinquantaine de kilomètres à la ronde.

Nous remercions la Mairie de Monclar, les bénévoles, Jacques Borderie et la SMSP du Temple pour ce bon déroulement qui s'est terminé par un bon repas convivial !

Nous préparons déjà la prochaine balade Carto qui se déroulera le 7 juin 2025 sur un parcours entre Monclar, Le Temple-Sur-Lot et ses environs.

Espérant toujours compter sur des bénévoles en organisation...

Nous serons au rendez-vous !

MERCI A TOUS !

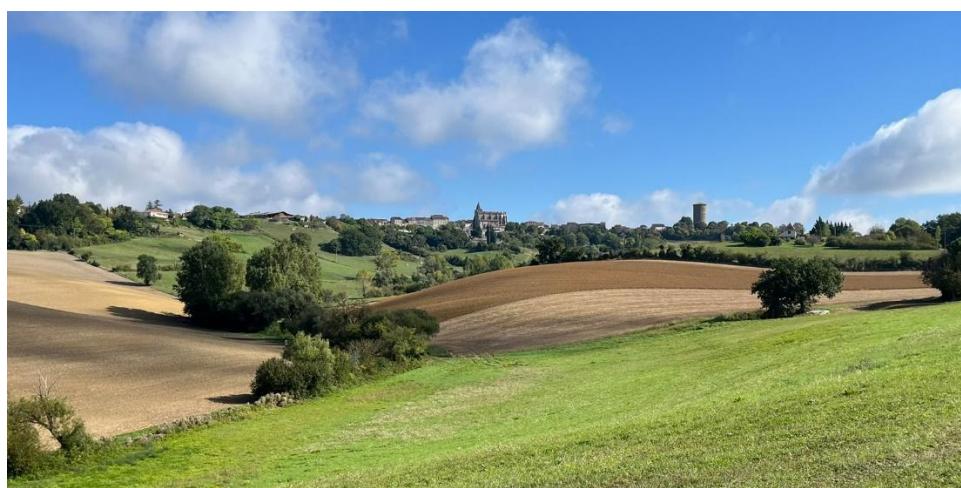
Jacky DIBOIS



Remerciements

Nous remercions vivement

- Les équipes des associations qui nous ont transmis leurs articles et photos,
- Mme Fuseau qui nous a donné le droit d'utiliser ses photos dans ce bulletin.



• Alors que l'année 2024 touche à sa fin,
toute l'équipe du Conseil Municipal
vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !



Nous vous proposons de célébrer ensemble
le passage à la nouvelle année 2025.
Un apéritif convivial vous sera offert
le dimanche 5 janvier 2025
à 11 h 30
sous la halle de la mairie.

- Nous profiterons également de ce moment pour accueillir chaleureusement les nouveaux habitants de Monclar, un temps fort pour renforcer le lien qui unit notre belle communauté.
- Nous espérons vous voir nombreux.